



Réunion Lundi 11 mars 2024

20h45 Maison des Sports - CDOS - 18000 BOURGES

<u>Présents</u>: Alexis BOURDUCHE, Christophe CLEUZIOU, Samuel DIANCOURT, David FERDOILLE, Pascal GOBLET, Carole GOUET, Myriam LAFABREGUE et Yves VINZENT

Excusés : Nathalie COHEN, Serge COHEN et Jacques TISSOT

Non excusé: Jannick DUQUENET

Ordre du jour

Désignation du secrétaire de séance	2
Préambule	2
Démarches administratives	2
Statuts	2
Assurance	3
Partage des documents	3
Centre Fédéral de Ressources	3
Répartition des tâches	4
Natation course	4
Compétitions effectuées	4
Compétitions à venir	4
Règlement avenirs	4
■ Intégration du 400m	4
Programme du dernier trophée Avenirs	4
CSL	5
Collectif Impulsion 2024	5
Collectifs	5
Collectif Juniors	5
■ Collectif Benjamins	5
Collectif Avenirs	5
Budget des collectifs	6
Natation artistique	6
Water Polo	6
Fau libre	6















Reconnue d'utilité publique n°2690 du 20 mai 1968





PST AA – JAN	6
Bilan 2023	6
Nouvelle demande	7
Stages de Février 2024	7
Stages de Pâques	7
Formation	7
Officiel	7
FNMNS	7
Point financier	8
Subvention investissement	8
<u>CNS</u>	8
Minibus	8
Autres points	8
Conseil Départemental	8
Récompenses	



DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Myriam LAFABREGUE



PREAMBULE



Nombreux sujets présentés dans l'ordre du jour. Certains sont donnés à titre d'information. Les points abordés en réunion sont surlignés en jaune.

DEMARCHES ADMINISTRATIVES



Statuts



Nécessité de mettre à jour nos statuts, avant la prochaine AG, par une Assemblée Générale Extraordinaire. Travail effectué pour s'aligner avec les statuts-types des comités départementaux + corrigés par le service juridique FFN.



Principales modifications apportées :



- Réorganisation globale des différents articles



- o Création d'une Commission de surveillance des opérations électorales (CSOE)
- o 2 personnes minima, non candidates à l'élection au CODIR
- o A minima deux (2) jours avant le début de l'AG du Comité, la CSOE est chargée de valider :
 - les candidats à l'élection du CODIR du Comité,



Reconnue d'utilité publique n°2690 du 20 mai 1968





- la liste des associations sportives admises à voter pour l'élection du CODIR du Comité accompagnée du nombre de voix dont elles disposent
- Intégration du respect du Contrat d'Engagement Républicain, annexé à vos statuts, dont la signature est obligatoire pour pouvoir bénéficier des avantages, conférés par l'agrément, qui vous est délivré via l'affiliation, et notamment les aides de l'Etat (article L121-4 code du sport)
- articles 6.2.2.3.2 et suivants, relatif au vote électronique : il est préférable de les laisser au sein de vos statuts afin d'une part d'être conforme aux statuts types, et d'autres part, de pouvoir y recourir simplement en cas de situation exceptionnelle telle que cela a été le cas lors des années COVID. La présence de ces articles dans vos statuts ne vous oblige en rien à recourir au vote électronique, seulement si ce n'est pas prévu par les statuts il est impossible d'y recourir, cela vous permet donc d'être parés en cas de situation exceptionnelle
- L'article 7.2 est complété afin de prendre en compte l'obligation posée par l'article R121-3 du code du sport selon lequel les statuts des associations sportives doivent comporter des "dispositions relatives à l'égal accès des femmes et des hommes à ses instances dirigeantes. Les statuts prévoient que la composition du conseil d'administration doit refléter la composition de l'assemblée générale."

Pas de remarque en séance.

Date et lieu de l'AGE (à prévoir avant l'été) : il est proposé de la prévoir en parallèle de la CSL prévue le samedi 25 mai 2024 (autour de 18h entre le Trophée Avenirs & la CSL)



Assurance

Plusieurs contrats pour le comité :

MAIF: 169 € /an

- Forfait Bénévoles jusqu'à 50 personnes
- Forfait Lieux jusqu'à 50m², le changement de garage a été pris en compte et rentre dans le même forfait



MACIF:

- 1 contrat par minibus : 738€ + 765€



Merci à Jacques pour les recherches archéologiques des informations sur les assurances, il reste à récupérer le bail du nouveau garage et les contrats pour les minibus.



Partage des documents Sollicitation auprès de Microsoft pour avoir un espace Association avec les différentes applications Microsoft, notamment Sharepoint ou One Drive pour stocker et partager tous les documents de référence et archiver régulièrement.



En attente de la validation d'éligibilité pour profiter de la gratuité jusqu'à 10 utilisateurs.



Centre Fédéral de Ressources

Pour information, le CFR se met à jour progressivement : https://www.ffnatation.fr/> Les Clubs > Centre Fédéral de Ressources

Plusieurs parties:

- Administratif & Juridique : AG, comptabilité, Assurance, ...
- Financement : demandes de subventions, ...

Reconnue d'utilité publique n°2690 du 20 mai 1968





- Projet & développement : projet associatif, ...
- Emploi & Ressources Humaines : création d'emploi, modèle de contrat, ...

La mise à jour est en cours, il ne faut pas hésiter en cas de besoin à solliciter le réseau fédéral qui sont à disposition pour répondre et éventuellement créer de nouvelles fiches : reseau.federal@ffnatation.fr

Répartition des tâches

Discussion sur le tableau de listing des tâches du CODIR FFN18 en visant la préparation de la prochaine olympiade.

- Tâches FNMNS : Serge en garde la charge pour le moment. Reste à voir si un renfort est nécessaire en prévision de l'année prochaine. Christophe contactera Serge à ce sujet.
- Tâches Trésorerie/Comptabilité : Carole se propose de faire un biseau avec Nathalie en préparation de la saison prochaine.
- Tâches AA/JAN: Myriam se propose d'assurer le suivi de la réalisation des stages et de compiler les bilans pour le comité. Il est essentiel que tous les participants au stage soient enregistrés dans les sessions de Savoir Nager en Sécurité.
- Minibus : Pascal reprend la gestion et le suivi des minibus.

NATATION COURSE

Compétitions effectuées

Trophées Avenirs:

- de l'avis général des organisateurs, coachs, nageurs et familles, organisation des podiums groupés à refaire.
- Veiller à prévoir suffisamment de Juges Arbitres sur ces compétitions avenirs (beaucoup de pédagogie à faire).



Trophées 3 : Avenirs le samedi 6 avril à Aubigny / Benjamins et plus le dimanche 7 avril à Bourges.

L'ESAN s'occupe de la préparation informatique des 2 trophées. La gestion sur place se fera par chacun des clubs accueillant. Carole se propose de s'occuper du Quantum le dimanche.

Règlement avenirs



400m intégré sur le Trophée 3 et autorisé sur les Départementaux.

Quelle intégration pour le Challenge 3 ? L'épreuve du 400m ne sera pas comptabilisée sur le classement du Challenge 3 départemental pour cette saison. A ce jour, pas de décision prise au niveau régional.

Programme du dernier trophée Avenirs

Risque d'un trophée trop long, doit-on laisser toutes les épreuves sachant que pour compléter un challenge, toutes les épreuves ne sont pas obligatoires (par ex : prise en compte des 2 meilleurs 100 et pas tous les 100) ? Pour alléger ce trophée, il est proposé de ne conserver que les épreuves de sprints (25/50/100) en limitant à 3 engagements par nageur. Les nages longues retirées pourront être nagées aux Départementaux (200NL et 200 4N), toutes les compétitions étant prises en compte pour le classement des challenges. **Information à diffuser aux coachs**.













Reconnue d'utilité publique n°2690 du 20 mai 1968





Réunion des coachs mercredi 13/03.

Pas de subvention FDVA cette année, chiffrages en cours.

Pas de gradin. Tonnelles du comité.

Organisation proposée sur la même base sur l'édition 2023, à savoir :

- Tarif nageur unique comprenant engagement, bonnet, tee-shirt et repas : 18€
- Tarif repas officiel: 8€
- Prise en charge des coachs.

Tarif pour engagement & repas

Collectif Impulsion 2024

9 nageurs du 18 en stage à Sète du 25/02 au 1er/03 + Meeting de Chalon 8 au 10 mars

- ACB : Fleur Chamaillard, Floriane Ferron, Alice Richard, Sarah Sangaria, Sarah Leclerc, Nathan Bros, Gabin Huijser, Samy Trébosc
- CNMG: Alicia Chollet

A noter que lors du Meeting, Alicia Chollet a décroché sa qualification pour les championnats de France Juniors et N2.

Collectifs

Collectif Juniors

Bons retours des coachs et nageurs sur le collectif juniors dont le stage s'est déroulé à Chalon du 26/02 au 1^{er} mars

Action restante : meeting à planifier. Le meeting de Vénissieux est envisagé. Le Meeting 36 auquel participeront les autres collectifs est suggéré.

Collectif Benjamins

Décision à prendre face à la difficulté rencontrée de composer une équipe de 10 garçons pour la Coupe de l'Ouest et l'incertitude d'avoir 10 garçons capable de tenir un stage sportif avec toutes les séances.



Proposition retenue:

- Une équipe filles va à la Coupe de l'Ouest
- Une équipe garçons, plus restreinte, rejoint le Collectif Avenirs sur le Meeting de Châteauroux



Concernant le stage, seulement 2 encadrants. Les 16 nageurs (2 minibus) seront donc l'équipe filles et sa remplaçante et 5 garçons.



Pas de meeting « de préparation » prévu pour les Benjamines.



Meeting 36:

Collectif Avenirs



Réservation à faire sur la même base que l'année passée pour les 16 Avenirs et les 5 Benjamins. 3 chauffeurs sont nécessaires.

Julie propose une sélection de nageurs sur la base des trophées 1 et 2 aux coachs pour avis.

Reconnue d'utilité publique n°2690 du 20 mai 1968





Rassemblement Avenirs:

Suite au sondage fait auprès des clubs, il devrait y avoir entre 45 et 50 nageurs. Carole présente l'organisation envisagé : jeux et activités de cohésion le matin, pique-nique, mini CSL l'après-midi. Les horaires sont 10h à 17h. Les coachs présents seront les 2 d'Aubigny et Julie du CNF.

Ce regroupement sera comptabilisé comme une organisation de compétition.

Budget des collectifs

Mise à jour du budget des collectifs en conséquence à venir.

NATATION ARTISTIQUE

Quelques compétitions ont eu lieu. Carole s'est rapprochée des sections clubs pour alimenter le site en article concernant l'activité.

WATER POLO

Prochain match le 23/03 contre Chartres. Carole s'est rapprochée des sections clubs pour alimenter le site en article concernant l'activité.

EAU LIBRE

Etape le 14 septembre à Bourges

JAN AA 2023

- Réunion Ligue le 01/02 avec Jacques et Carole.
- Confirmation effectuée à la ville de Bourges par Jacques ainsi qu'aux différents utilisateurs du lac
- Réunion Comité le 26/02 avec Jacques, Pascal et Carole : l'affiche est faite et quelques points de règlements sont à mettre à jour avant diffusion.

Réalisé JAN

Réalisé AA





Bilan 2023











5761	5,,		JAN	AA	Sessions	Enfants	Sessions	Enfants
	АСВ	février	1		1	12		
		avril	2		2	26		
		été	2		2	24		
ì		toussaint	1		1	13		
	ANV/VIERZON	février	1		1	9		
L	ANV/ VILIZON	toussaint	1		1	11		
	BAUGY	été	0					
	CHATEAUMEILLANT	été	1		1	10		
	CNF	Février						
		avril	2		2	20		
	CIVE	été	1		1	12		
		toussaint 2	1	11				
	CNMG	janvier		1			1	7
								•

Planification

Reconnue d'utilité publique n°2690 du 20 mai 1968





0.						•	i
	février						
	avril	2		2	18		
	été	2	1	2	28	1	13
	toussaint	2		1	13		
ESAN							
ST AMAND	avril	1		1	9		
	été	1		1	10		
	toussaint						
SANCOINS	été	1	1	1	10	1	10
		23	3	21	236	3	30

Sur l'année 2023 : 24 sessions pour 266 enfants sur la mutualisation FFN18

- 21 sessions JAN organisées avec 236 enfants
- 3 sessions AA organisées avec 30 enfants il reste un crédit AA à consommer à Pâques

Nouvelle demande

Grands principes : 500 € max par stage et sûrement pas de reversement FFN sur les licences. Le coût de revient estimé pour le club organisateur est de 600€.

- RDV DSDEN effectué
- Réunion de travail le 05/03 par Yves / David pour préparer la demande
 - CD (Chloé BART) rencontré pour compléter à 600 € chaque stage + les stages qui ne seront pas retenus dans la demande ANS. Demande de subvention spécifique de 4200€
 - o Conventions avec les <u>collectivités</u> à revoir pour introduire un maximum de financement que le stage ne coûte pas plus au comité que les aides reçues.

Stages de Février 2024

4 sessions ont été organisées durant les vacances. La session organisée par l'ESAN se partage sur les vacances de février et de Pâques (comptabilisée sur Pâques).



Stages de Pâques

Validation des stages pour Avril, en avance de phase sur la demande PST

- ACB: 2 JAN

- CNMG: 1 JAN + 1 AA (AA dans le PST 2023)

- CNF:1

- ESAN: 1 (stage février & pâques)



FORMATION

Officiel

1 Examen Juge écrit validé pour Ludovic Morice.

2 nouveaux Chronométreurs (1 CNMG, 1 ACB)

Depuis septembre 2023, 14 nouveaux Chronos: ACB (7), CNF (4), CNMG (3)



FNMNS

Session FC PSE1 / PSE2 8 et 10 juin pour les MNS de la ville de Bourges

Reconnue d'utilité publique n°2690 du 20 mai 1968





Subvention investissement

Une subvention investissement de 1500 € a été validée par le Conseil Départemental en 2023 pour la demande suivante : 14 poires : 1 562 € start time compétition : 3 180 € Moteur thermique bateau : 1 700 € Qu'en faisons-nous ? Après échanges il est décidé de ne pas donner suite à cette subvention pour cette année et de réfléchir à des besoins pour une éventuelle demande fin 2024.

CNS

Sollicitation de Pascal Hoareau pour l'ouverture d'un créneau NFS à Sancoins.

Projet à monter soit pour une ouverture en septembre, soit avant si c'est près, dans l'idée :

- FFN / Comité fournissent les supports de communication
- Collectivité recrute les pratiquants (max 8-10)
- Inscriptions auprès du CNS (adhésion + licence)
- Convention CNS Sancoins pour le bassin
- Convention CNS Aqua 58 pour l'éducateur (1 créneau identifié où l'éducateur, Océane Bienvenue, travaille déjà à Sancoins)

Un point est à faire avec le bureau du CNS pour savoir comment traiter ces demandes. Christophe contactera Serge à ce sujet.

MINIBUS



Point avec Pascal sur la gestion des minibus.

Une clé CDOS sollicitée pour Pascal pour faciliter l'accès en dehors des heures d'ouverture.

Les nouvelles locations ont été bloquées le temps de caler l'organisation.

Les points importants en cours de traitement sont :

- Les conventions doivent être fournies en amont. Elles valident la réservation à signature. Voir pour la mettre à compléter en ligne.
- La mise à disposition des clés : plus de libre-service, elles seront mises dans le bureau du comité et l'accès accordé au besoin.
- A ce jour, aucun état des lieux n'est fait ce qui peut poser des problèmes de responsabilité. Réflexion en cours pour le mettre en place avec plusieurs responsables (Pascal, Samuel,...).



AUTRES POINTS

Récompenses

Conseil Départemental

Réunion au CD18 le 07/03 avec David & Yves



Le budget alloué se termine fin août. Des récompenses compétitions et les récompenses AG sont à acheter. Il ne sera pas suffisant. Le point précis sera fait pour une estimation plus juste au prochain budget.



Fin de la réunion : 23h55

Reconnue d'utilité publique n°2690 du 20 mai 1968